MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI
ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

# VOLET TRAVAIL

# ÉTUDE DES CRÉDITS

# 2017-2018

## Demande de renseignements particuliers de la deuxième opposition

# MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

# VOLET TRAVAIL

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

## DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

| N° | TABLE DES MATIÈRES |
|---|---|

2 Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2016-2017. Indiquer :

a) le lieu ;
b) le coût ;
c) la ou les dates de participation ;
d) le nombre de participants ;
e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;
f) le nom de la formation ou de l'activité.

3 Sommes dépensées en 2016-2017 (et prévisions pour 2017-2018) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel, d'entretien ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

4 Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2016-2017, en indiquant pour chacun :

a. son mandat ;
b. la liste des membres ;
c. le budget dépensé ;
d. le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ;
e. les résultats atteints.

5 Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2016-2017 et comparaison avec les cinq années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

6 Copie et détail de toute demande de réduction, de consolidation, d'optimisation des ressources et de moyens ou de compressions de dépenses, reçue par le ministère ou l'organisme qui en relève en 2016-2017. Fournir l'ensemble des échanges, correspondances ou autres à ce sujet.

Fournir également la ventilation de toutes les compressions financières réalisées et à venir du ministère et des organismes qui en relèvent dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour chacune des années financières 2015-2016 et 2016-2017, ainsi que les prévisions pour 2017-2018.

7 Liste et copie de tous les sondages effectués par le ministère et par chaque organisme qui en relève en 2016-2017, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.

8 Nombre total d'avis, juridiques et autres, commandés en 2016-2017 par le ministère ou le cabinet du ministre, ainsi que par chaque organisme qui en relève. Fournir la liste complète en indiquant les coûts, le sujet, le nom de l'organisme ou de la personne qui a réalisé l'avis et la date de réception.

9 Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2016-2017. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

10 Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2016-2017.

11 Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2016-2017 :

a. la liste de tous les concours et tirages réalisés ;
b. les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix ;
c. l'objectif visé par la tenue de chacun des concours ;
d. la liste des concours qui ont pris fin.

12 Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018 :

- le nom de toutes les campagnes;
- les coûts de ces campagnes;
- le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser ;
- les dates de diffusion de la campagne;
- les objectifs visés par chaque campagne.

13 Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global attitré au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2016-2017 :

a. le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;
b. le nom du ou des organismes bénéficiaires ;
c. le montant qui leur a été accordé.

Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

14 Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2016-2017 :

a. le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;
b. le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;
c. le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes ;
d. Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2016-2017 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.
e. Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2016-2017 au sein du cabinet du ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.

15 Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le nombre d'ETC affectés et les coûts reliés à la préparation de l'exercice d'étude des crédits budgétaires (incluant les réponses aux questions et les présences en commission parlementaire).

16 Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour chacune des années 2010-2011 à 2016-2017, l'âge de ces créances (ventilé par années) et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévisions pour 2017-2018.

17 Pour les conflits de travail recensés au Québec par le Ministère du Travail, fournir pour les années 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 les données suivantes :

- le nombre de conflits de travail;
- la durée moyenne de ces conflits;
- le nombre de demandes de médiation;
- le nombre de médiateurs nommés par le Ministère;
- les antécédents professionnels de ces médiateurs (carrière syndicale, patronale, fonctionnaire, professeur, avocat patronal/syndical) ;
- l'initiateur de la demande de médiation (syndical ou patronal ou autre) ;
- les coûts engendrés par ces demandes de médiation.

25 Concernant les avis émis par le Ministère du Travail, pour les années 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 fournir les données suivantes :

- la liste de tous les avis de non-conformité qui ne respectent pas la loi.

26 Liste et copie de toutes les recherches commandées en 2015-2016 et 2016-2017 en incluant les coûts et les appels d'offre.

27 Liste des avis demandés par le ministre ou le gouvernement au Conseil consultatif du travail et de la main d'œuvre (CCTM) et copie des avis transmis au cours des deux dernières années en indiquant l'état des travaux en cours.

28 Liste et copie des avis réalisés à l'initiative du CCTM au cours des deux dernières années et en cours.

29 Nombre de plaintes traitées par le CCTM concernant les arbitres de griefs, nombre de décisions rendues et nombre de cas en délibéré au cours des deux dernières années.

30 Détails sur les comptes de dépenses, incluant la date, le montant de la dépense, et la nature de la dépense, de tous les membres du cabinet du Ministre, pour 2015-2016 et 2016-2017.

31 Nombre d'ETC (équivalent temps complet) affectés à travers les organismes du ministère à la résolution de conflits de travail en 2015-2016, 2016-2017, ventilés par conflits en incluant les informations suivantes :

a. Partis impliqués dans le conflit;
b. Nombre d'ETC affectés à ce conflit spécifique;
c. Date de début du conflit;
d. Date de retour de fin du conflit.

32 Pour le ministère et chacun de ses organismes, le nombre d'effectifs (ETC) attitré à la gestion du Fonds vert en 2016-2017, ventilé par poste. Fournir la masse salariale totale.

33 Pour le ministère et chacun de ses organismes, le total des sommes dépensées ou octroyées sous forme d'aides financières par l'entremise du Fonds vert en 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, ventilés par programmes inscrit dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, le cas échéant.

34 Pour le ministère et chacun de ses organismes, la liste de tous les projets qui ont bénéficié d'une aide financière par l'entremise du Fonds vert, en 2015-2016 et 2016-2017 avec mention :

a. de la description du projet ;
b. de l'entreprise, de l'organisme ou de l'institution bénéficiaire ;
c. du programme concerné, le cas échéant ;
d. du montant déboursé ;
e. de la date du déboursement ;
f. de l'objectif poursuivi en termes de réduction des GES.

Pour chacun de ces projets fournir le cas échéant une copie de la décision rendue par le Ministère ou l'organisme, comprenant les critères de sélection et les exigences relatives.

Pour chacun de ces projets fournir le cas échéant une copie de l'évaluation du projet et des résultats obtenus, notamment en termes de réduction des GES.

35 Pour le ministère et chacun de ses organismes, concernant la gestion du Fonds vert, fournir pour 2016-2017 :

a. Le cadre de gestion utilisé;
b. La grille d'évaluation des projets ;
c. Les objectifs poursuivis.

36 L'État d'avancement, les sommes dépensées, de chacun des grands axes (ou orientations) de la Stratégie maritime. Détail des actions entreprises, et le cas échéant des projets soutenus, par le ministère pour chacune de celles prévues au Plan d'action 2015-2020 :

1) Créer une table de concertation pour assurer une meilleure adéquation entre les besoins de main-d'œuvre qualifiée et l'offre de la formation et le soutien au développement des compétences.
2) Promouvoir les professions reliées au monde maritime et offrant de bonnes perspectives d'insertion au marché du travail.
3) Investir 15 millions de dollars pour les cinq prochaines années pour le développement des compétences de la main-d'œuvre.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP-2**

**Titre :**

Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2016-2017. Indiquer :

a) le lieu ;
b) le coût ;
c) la ou les dates de participation ;
d) le nombre de participants ;
e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;
f) le nom de la formation ou de l'activité.

Vous référer à la question 5 des Renseignements particuliers de l'opposition officielle.

**SOURCE :** DGRH – 2017-03-27
**COLLABORATION :**
**VALIDATION :**
**DATE :**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP-03**

**Titre :**

Sommes dépensées en 2016-2017 (et prévisions pour 2017-2018) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel, d'entretien ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

**Exposé et statistiques :**

**Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale – Volet Travail**

Les dépenses en exploitation (informatique et technologies de l'information), pour la période du 1er avril 2016 au 28 février 2017, s'élèvent à 286,7 k$ et se répartissent ainsi :

| **Dépenses en exploitation** | **Interne** | **Externe** | **CSPQ** | **Total** |
|---|---|---|---|---|
| Ressources internes et externes (continuité et encadrement) | 8,2 k$ | 31,4 k$ | 247,1 k$ | 286,7 k$ |
| **Total des dépenses en exploitation** | **8,2 k$** | **31,4 k$** | **247,1 k$** | **286,7 k$** |

**SOURCE :** DGRFC-DOFC-SOF
**COLLABORATION :** S. O.
**VALIDATION :** DBF
**DATE :** 28 mars 2017

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP-4**

**Titre :**

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2016-2017, en indiquant pour chacun :

a) son mandat;
b) la liste des membres;
c) le budget dépensé;
d) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres;
e) les résultats atteints.

**Exposé et statistiques :**

Vous référer à l'annexe ci-jointe.

**SOURCE : Direction des politiques du travail et Direction de la recherche et de l'innovation en milieu de travail**
**COLLABORATION : Aucune**
**VALIDATION : Direction générale des politiques et de la recherche**
**DATE : 12 avril 2017**

**ANNEXE À LA FICHE RP-4**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DU DEUCIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP-4 – Annexe (volet Travail)**

**Titre :**

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2016-2017, en indiquant pour chacun :

a) son mandat;
b) la liste des membres;
c) le budget dépensé;
d) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres;
e) les résultats atteints.

**Exposé et statistiques :**

## Volet Travail

| Nom du comité <u>interministériel</u> | Mandat du comité et principaux biens livrables | Direction responsable | Nombre de participants | Provenance des personnes participantes | Fréquence des réunions |
|---|---|---|---|---|---|
| **Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière (ACALO)** | L'ACALO est une tribune pour l'échange d'information et d'idées entre les sous-ministres sur des questions liées au travail. Plus précisément, les discussions visent à :<br>• cerner les problèmes, les politiques, les programmes et les sujets de préoccupation communs et entreprendre des projets conjoints;<br>• travailler ensemble à résoudre les problèmes nationaux qui influent sur les questions de travail; et<br>• demander aux comités de l'ACALO d'entreprendre des initiatives incluant le perfectionnement professionnel en ce qui concerne les questions de travail primordiales, afin d'utiliser les ressources limitées de façon plus efficace. | Gouvernement fédéral (responsable)<br><br>Bureau du sous-ministre associé au Travail | Environ 15 personnes | • Un représentant par province, territoire et des représentants du gouvernement fédéral | 1 fois par année |
| **Table des SM et SMA dédiée à la lutte contre l'intimidation** | • La Table donne les orientations et assure le suivi des travaux du Comité de travail interministériel qui sera chargé d'élaborer le plan d'action concerté de lutte contre l'intimidation.<br>• La Table approuve les biens livrables (démarche, plan d'action, cadre financier, stratégie de communication). | Ministère de la Famille | 16 | • MFA (incluant le Secrétariat aux aînés)<br>• MJQ<br>• Secrétariat à la condition féminine<br>• MSSS<br>• MSP<br>• MEES<br>• MIDI<br>• MAMOT<br>• MCE (SAA, Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques, Secrétariat à la communication gouvernementale et Secrétariat à la jeunesse)<br>• MTESS (Secrétariat du travail)<br>• CNESST | 6 fois par année |

| Nom du comité <u>interministériel</u> | Mandat du comité et principaux biens livrables | Direction responsable | Nombre de participants | Provenance des personnes participantes | Fréquence des réunions |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | • OPHQ | |
| **Table sur l'emploi et la formation** | • Donner suite aux priorités gouvernementales en matière d'adéquation formation-emploi | MTESS (Direction des politiques d'emploi, des relations intergouvernementales et de la veille) | 7 | • MTESS<br>• MEES<br>• MESI<br>• MIDI<br>• MFQ<br>• MCE<br>• SCT | 1 fois par mois ou au besoin |
| **Comité interministériel sur la révision triennale des impacts de l'évolution du salaire minimum** | • Revoir la méthodologie de détermination des impacts du salaire minimum, réviser et donner son avis annuel sur l'évolution du salaire minimum | MTESS (Secrétariat du travail) – Direction de la recherche et de l'innovation en milieu de travail (DRIMT) | 12 | • MTESS<br>• MFQ<br>• CNESST<br>• SCF<br>• SCT<br>• MESI | 2 fois année |
| **Comité interministériel permanent sur la protection des travailleurs étrangers temporaires peu spécialisés** | • Assurer de manière continue la protection des travailleurs étrangers temporaires peu spécialisés, recrutés à l'étranger, notamment, par la mise en place de mécanismes d'information et de soutien.<br>• Avis sur l'encadrement du recrutement des travailleurs étrangers temporaires peu spécialisés. | MTESS (Secrétariat du travail) - Direction des politiques du Travail (DPT) | 9 | • MTESS (Secrétariat du travail)<br>• MIDI<br>• MAPAQ<br>• MRIF<br>• CNESST<br>• CDPDJ | 4 fois par année<br>Rencontre en sous-comité selon le besoin des travaux. |
| **Comité interministériel pour l'accès et le maintien des femmes dans les métiers traditionnellement masculins (CIMTM)** | • Recueillir l'information sur les différentes initiatives gouvernementales (et celles des principaux acteurs régionaux, syndicaux et communautaires) en matière de diversification des choix de carrière des femmes.<br>• Réaliser un bilan diagnostic de l'action gouvernementale en matière de promotion des métiers traditionnellement masculins auprès des femmes, qui fera notamment cas des pratiques gagnantes en la matière.<br>• Proposer de nouvelles mesures/actions, visant à favoriser la mixité en emploi, en vue du prochain plan d'action | Ministère de la Justice (Secrétariat à la condition féminine) | 9 | • MJQ (Secrétariat à la condition féminine)<br>• MTESS<br>• MEES<br>• MESI<br>• MFamille<br>• MCE (Secrétariat à la jeunesse) | 8 fois par année |

| Nom du comité interministériel | Mandat du comité et principaux biens livrables | Direction responsable | Nombre de participants | Provenance des personnes participantes | Fréquence des réunions |
|---|---|---|---|---|---|
| | gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes.<br>• Mettre en œuvre les mesures/actions sous sa responsabilité qui découleront de ce nouveau plan d'action. | | | | |
| **Comité de travail interministériel concernant le plan d'action concerté de la lutte contre l'intimidation** | Assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015 2018 *Ensemble contre l'intimidation, une responsabilité partagée* | Le ministère de la Famille (Direction du dévelop-pement des politiques – Famille) | 32 | • Tous les ministères concernés | 3 fois par année |
| **Comité de suivi du plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie** | Assurer le suivi de la mise en place du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie 2011-2016. | Ministère de la Justice (Bureau de lutte contre l'homophobie) | 16 | • Directeur de l'état civil<br>• Secrétariat à la condition féminine<br>• Secrétariat à la jeunesse<br>• Ministère de la Justice<br>• MSSS<br>• MTESS<br>• MSP<br>• MEES<br>• Ministère de la Famille<br>• Secrétariat aux Aînés<br>• MAMOT<br>• Secrétariat aux affaires autochtones<br>• MIDI | 4 fois par année |
| **Comité Accès-construction** | Renforcer les actions de lutte contre l'évasion fiscale dans le secteur de la construction par une plus grande collaboration entre les divers organismes concernés.<br>Découvrir les stratagèmes d'évasion fiscale.<br>Proposer des moyens d'intervention et, le cas échéant, des modifications aux lois et aux règlements. | Ministère des Finances<br><br>STRAV : Direction des politiques du travail (DPT) | 14 | • Revenu Québec<br>• CCQ<br>• RBQ<br>• DPCP<br>• Ministère des Finances<br>• CNESST | 4 fois par année |

| Nom du comité <u>interministériel</u> | Mandat du comité et principaux biens livrables | Direction responsable | Nombre de participants | Provenance des personnes participantes | Fréquence des réunions |
|---|---|---|---|---|---|
| **Table sectorielle Travail de négociation Québec Kahnawake** | • Discuter des enjeux spécifiques au domaine du travail et faire avancer les dossiers en lien avec les orientations dictées par la table centrale. | Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) | 7 | • Conseil mohawk de Kahnawake<br>• Négociateur en chef du gouvernement du Québec<br>• SAA<br>• MTESS (Secrétariat du travail)<br>• Ministère de la Justice | 4 fois par année |
| **Comité bilatéral pour la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles de l'Entente entre le Québec et la France** | Responsable de l'application de l'Entente. Ce comité, assisté par un secrétariat, est notamment responsable :<br>• de produire un avis consultatif sur les projets d'arrangements de reconnaissance mutuelle;<br>• de recevoir et d'examiner les informations provenant des autorités compétentes sur la mise en œuvre et le suivi de l'Entente;<br>• d'examiner toute difficulté relative à l'application de l'Entente et de proposer des solutions<br>• de produire un rapport annuel. | MRIF | 5 pour le Québec<br><br>5 pour la France | • MRIF<br>• Office des professions du Québec<br>• MTESS<br>• STRAV<br>• CCQ<br><br>• Ministère de l'Éducation nationale | 1 fois par année |
| **Comité permanent de la politique stratégique sur le travail de l'Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière (CPPST-ACALO)** | Effectuer des études et réaliser des projets à la demande de l'ACALO.<br><br>Évaluer les répercussions des politiques et des programmes relatifs au travail et fournir des conseils à ce sujet.<br><br>Effectuer des recherches sur les nouveaux enjeux que présentent les politiques sur le travail, le milieu de travail et la nature du travail au Canada.<br><br>Évaluer les lacunes que comporte actuellement l'élaboration des politiques sur le travail au Canada.<br><br>Mener des recherches dans des domaines susceptibles d'aider les ministères du Travail à élaborer leurs politiques globales du travail.<br><br>Examiner de façon régulière les pratiques actuelles en matière de statistiques sur le travail. | Gouvernement fédéral (responsable) | Environ 15 personnes | • Un représentant par province, territoire et des représentants du gouvernement fédéral | 4 fois par année |

| Nom du comité <u>interministériel</u> | Mandat du comité et principaux biens livrables | Direction responsable | Nombre de participants | Provenance des personnes participantes | Fréquence des réunions |
|---|---|---|---|---|---|
| **Comité permanent des affaires internationales du travail de l'Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière (CPAIT-ACALO)** | Étudier et évaluer les tendances des politiques du travail et en rendre compte en ce qui a trait aux accords dans le domaine du travail liés au commerce, à la dimension du travail d'autres processus multilatéraux et bilatéraux, ainsi qu'à la promotion des droits du travail dans diverses arènes internationales.<br><br>Recevoir un compte-rendu des développements relatifs aux accords de coopération dans le domaine du travail.<br><br>Servir de principal point de contact pour une contribution provinciale/territoriale aux négociations des futurs accords internationaux de coopération dans le domaine du travail.<br><br>Appuyer au besoin le Comité gouvernemental établi en vertu de l'Accord intergouvernemental canadien relatif à la mise en œuvre des accords internationaux de coopération dans le domaine du travail (AIC) dans ses fonctions, au besoin.<br><br>Examiner les activités et les développements internationaux liés aux questions du travail, et en rendre compte.<br><br>Étudier, entreprendre et évaluer des activités conjointes dans le domaine des questions internationales du travail.<br>Entreprendre des études et des projets à la demande de l'ACALO. | Gouvernement fédéral (responsable) | Environ 15 personnes | • Un représentant par province, territoire et des représentants du gouvernement fédéral | 2 fois par année |
| **Comité permanent de médiation et de conciliation de l'Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière (CPMC-ACALO)** | Le Comité se réunit pour discuter de toute question concernant les relations industrielles et le règlement de conflits. | Gouvernement fédéral (responsable) | 12 | • Un représentant par province, territoire et des représentants du gouvernement fédéral | 1 fois par année |

| Nom du comité interministériel | Mandat du comité et principaux biens livrables | Direction responsable | Nombre de participants | Provenance des personnes participantes | Fréquence des réunions |
|---|---|---|---|---|---|
| **Association of Labour Relations Agences - ALRA** | De promouvoir la coopération entre les organismes membres en matière de relations du travail et de législation dont notamment des services de médiation, de conciliation, d'enquête, d'arbitrage ainsi que sur les pratiques ayant un impact sur l'amélioration des relations employés/employeurs. De plus, il y a partage d'informations sur les nouvelles législations. | Président de l'ALRA<br><br>(en alternance selon les États membres entre le Canada et les États-Unis) | Variable | • Représentants des services de médiation des provinces et des territoires canadiens ainsi que du fédéral. Également, des services de médiation des États-Unis (fédéral et états) | 1 fois par année |
| **Comité interministériel concernant l'allègement réglementaire et la simplification administrative** | S'assurer du suivi et de l'implantation des mesures d'allégement réglementaire identifiées par la Direction de l'allègement réglementaire et administrative | MESI (responsable)<br>Secrétariat général | 20 | • Tous les M/O | 4 fois par année |
| **Groupe de travail sur le Bureau des soumissions déposées du Québec (BSDQ)** | Analyser la gouvernance du BSDQ, soit l'organisation et le fonctionnement du BSDQ; le caractère obligatoire; la reddition de comptes; l'approbation des règles d'assujettissement et du Code de soumission; le rôle de l'AMP; le fonctionnement du bureau des soumissions déposées dans les autres provinces.<br><br>Analyser les règles de fonctionnement du BSDQ, soit l'assujettissement et le Code de soumission.<br><br>Analyser le rôle du gouvernement à l'égard du BSDQ.<br><br>Produire une analyse et des propositions d'orientations à l'intention des autorités du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) et du Secrétariat du travail (STRAV). | STRAV<br><br>SCT | 7 | • SCT<br>• STRAV<br>• MAMOT<br>• SQI | 13 réunions ont été tenues en 2016-2017, soit la première année d'activité du groupe de travail. |

| Nom du comité <u>interministériel</u> | Mandat du comité et principaux biens livrables | Direction responsable | Nombre de participants | Provenance des personnes participantes | Fréquence des réunions |
|---|---|---|---|---|---|
| **Comité interministériel sur les disparités de traitement dans les régimes de retraite** | • Analyser la problématique des disparités relatives aux régimes de retraite.<br>• Définir ce qui peut être considéré comme une disparité de traitement dans les régimes de retraite.<br>• Documenter l'ampleur de l'existence de ces clauses dans les conventions collectives et les contrats de régimes de retraite au Québec.<br>• Proposer, si nécessaire, des règles visant à éviter les disparités de traitement afin de favoriser l'équité intergénérationnelle, et ce, tout en permettant aux employeurs de conserver une certaine flexibilité dans l'établissement de leur régime de retraite à prestations déterminées afin d'encourager leur maintien en entreprise.<br>• Remettre un état de situation préliminaire en février 2017.<br>• Remettre un rapport final sur la question des disparités de traitement en lien avec les régimes de retraite en mars 2018. | Ministère des Finances du Québec | Environ 8 | • Ministère des Finances<br>• STRAV<br>• Retraite-Québec | 5 réunions ont été tenues en 2016-2017, soit la première année d'activité du groupe de travail; les réunions subséquentes seront tenues selon les besoins du Comité. |
| **Groupe de travail conjoint sur la conciliation travail-famille** | • Le mandat est de proposer un cadre global de réflexion afin d'orienter l'action du gouvernement quant à la possibilité de revoir les dispositions de la Loi sur les normes du travail qui ont un impact sur la conciliation travail-famille.<br>• Le livrable est un rapport qui doit être remis au sous-ministre associé au travail et à la sous-ministre de la famille. | STRAV<br><br>Ministère de la famille | 9<br><br>1 DGPR,<br>1 DRIMT et<br>2 DPT | • STRAV<br>• MFA<br>• CNESST | 5 rencontres (4 en personne et 1 en conférence téléphonique) ont été tenues en 2016-2017, soit la première année d'activité du groupe de travail. |

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DE LA DEUXIÈME OPPOSITION**

**RP-5**

**Titre :**
Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève et dans chaque organisme qui en relève en 2016-2017 et comparaison avec les cinq années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

Au 1er mars 2017, le nombre d'employés occasionnels est de 9, ce qui représente 8,5 % de l'effectif du Ministère, volet Travail (106 effectifs réguliers et occasionnels).

En 2016-2017, parmi les 11 recrutements réguliers effectués cette année, 4 occasionnels ont été régularisés.

Source : Données extraites du SAGIP à la paie 24 du 2 mars 2017 (effectif en lien d'emploi au 1er mars 2017).

**SOURCE :** DGRH – 2017-03-07
**COLLABORATION :**
**VALIDATION :** SBA-DBF-DGRFC – 2017-03-16
**DATE :**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP-6**

**Titre :**

Copie et détail de toute demande de réduction, de consolidation, d'optimisation des ressources et de moyens ou de compressions de dépenses, reçue par le ministère ou l'organisme qui en relève en 2016-2017. Fournir l'ensemble des échanges, correspondances ou autres à ce sujet.

Fournir également la ventilation de toutes les compressions financières réalisées et à venir du ministère et des organismes qui en relèvent dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour chacune des années financières 2015-2016 et 2016-2017, ainsi que les prévisions pour 2017-2018.

**Exposé et statistiques :**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

**SOURCE :** DGRFC-DBF-SBA
**COLLABORATION :** S. O.
**VALIDATION :** S. O.
**DATE :**24 mars 2017

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION**

**RP-07**

**Titre :**

Liste et copie de tous les sondages effectués par le ministère et par chaque organisme qui en relève en 2016-2017, en indiquant les coûts, le sujet, et le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Aucun sondage effectué en 2016-2017.

**SOURCE : Direction des communications**
**DATE : 2017-04-18**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP-8**

**Titre :**

Nombre total d'avis, juridiques et autres, commandés en 2016-2017 par le ministère ou le cabinet du ministre ainsi que pour chaque organisme qui en relève. Fournir la liste complète en indiquant les coûts, le sujet, le nom de l'organisme ou de la personne qui a réalisé l'avis et la date de réception.

**Exposé et statistiques :**

**Avis juridiques internes d'un ministère**

La *Loi sur le ministère de la Justice* prévoit que le ministre de la Justice est le jurisconsulte du lieutenant-gouverneur et le membre jurisconsulte du Conseil exécutif du Québec. C'est à ce titre qu'il donne ses avis juridiques aux divers ministères.

Les avis juridiques demandés par un ministère ou le cabinet du ministère sont protégés par le secret professionnel en vertu de l'article 9 de la *Charte des droits et libertés de la personne*.

Dans le cas des ministères, le droit au secret professionnel appartient au gouvernement qui seul peut y renoncer. Le ministère ou ministre, qui a demandé un avis juridique, ne peut prendre la décision de renoncer à la protection du secret professionnel au nom du gouvernement. Selon la pratique traditionnelle établie, c'est le ministre de la Justice qui gère cette situation pour assurer la cohérence des dossiers juridiques et qui prend la décision de rendre accessibles les renseignements protégés, en concertation avec les ministères concernés.

Généralement, le ministre de la Justice ne renonce pas à la protection du secret professionnel parce que la diffusion des avis juridiques risquerait de nuire sérieusement aux intérêts de l'État. En effet, la communication des avis juridiques pourrait causer préjudice à des politiques gouvernementales, à des procédures judiciaires actuellement en cours ainsi qu'aux moyens de défense du procureur général du Québec ou à d'autres intérêts de l'État.

De plus, les ministres sont invités à être prudents quant à l'existence même des avis juridiques puisque l'article 214 du *Règlement de l'Assemblée nationale* prévoit que lorsqu'un ministre cite, même en partie, un document, tout député peut lui demander de le déposer immédiatement. Le ministre doit s'exécuter, sauf s'il juge que cela serait contraire à l'intérêt public.

Pour ces raisons, le ministère ou le cabinet ne peut donner suite à la demande de communiquer les informations requises sur les avis juridiques internes commandés en 2016-2017 dans le cadre de l'Étude des crédits.

**Avis juridiques internes d'un organisme**

Les avis juridiques produits par les organismes sont pareillement protégés par le secret professionnel et seul l'organisme/client peut renoncer à leur divulgation.

**Avis juridiques externes**

Les avis juridiques produits dans le cadre d'un contrat de services juridiques conclu entre un avocat ou un notaire de la pratique privée et un ministère ou un organisme sont protégés par le secret professionnel. Seules les informations qui ont fait l'objet d'une renonciation au secret professionnel peuvent être divulguées.

**SOURCE :** Direction des affaires juridiques
**VALIDATION:** M$^{e}$ Mélanie Paradis
**DATE :** 2017-03-24

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP-09**

**Titre :**

Liste de tous les frais de traduction et liste des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2016-2017. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

**Exposé et statistiques :**

Se référer à la question 7 des renseignements généraux de l'opposition.

**SOURCE : Direction des communications**
**COLLABORATION : Secrétariat du Travail**
**DATE : 2016-04-18**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP-10**

**Titre :**

Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2016-2017.

**Exposé et statistiques :**

Aucun mandat donné à la Société immobilière du Québec.

**SOURCE :** Direction générale des services à l'organisation, Secteur des services à la gestion et des ressources informationnelles
**COLLABORATION :**
**VALIDATION :**
**DATE :** 2017-03-06

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION**

**RP-11**

**Titre :**

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2016-2017 :

a) la liste de tous les concours et tirages réalisés;
b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;
c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;
d) la liste des concours qui ont pris fin.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Aucun tirage n'a été effectué en 2016-2017 et aucun prix n'a été remis.

**SOURCE :** **Direction des communications**
**COLLABORATION :**
**VALIDATION:** **DBCAPI**
**DATE : 2017-03-31**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION**

**RP-12**

**Titre :**

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2016-2017 :

- le nom de toutes les campagnes;
- les coûts de ces campagnes;
- le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser;
- les dates de diffusion de la campagne;
- les objectifs visés par chaque campagne.

**Exposé et statistiques :**

Se référer à la question # 3 des demandes de renseignements généraux de l'opposition officielle.

**SOURCE :** Direction des communications
**DATE :** 2017-03-31

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP-13**

**Titre :**

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global attitré au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2016-2017 :

a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;
b) le nom du ou des organismes bénéficiaires;
c) le montant qui leur a été accordé.

Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

**Exposé et statistiques :**

**Lutte contre le travail au noir :**

| | |
|---|---|
| Secrétariat du travail | 250 000 $ |
| Commission de la construction du Québec | 3 650 000 $ |
| Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail | 835 000 $ |
| Régie du bâtiment du Québec | 1 689 500 $ |
| **Total pour 2016-2017** | **6 424 500 $** |

**SOURCE :** DGRFC-DBF-SBA
**COLLABORATION :** S. O.
**VALIDATION :** S. O.
**DATE :** 20 mars 2017

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DU DEUXIÈME GROUPE DE L'OPPOSITION**

**RP-14**

**Titre :**

Pour le ministère et chacun des organismes, qui en relèvent, indiquer pour 2016-2017 :

a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;

b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;

c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes.

d) Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2016-2017 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.

e) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2016-2017 au sein du cabinet du ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.

**Exposé et statistiques :**

Du 1er avril 2016 au 28 février 2017 :

a) Les employés de la Direction des communications relèvent du ministère du Conseil exécutif

b) $ 19 814,29 $ (volet Travail seulement)

c) Non disponible

d) et e) Question répondue dans la fiche #14 du volet Emploi et Solidarité sociale

**SOURCE :** Direction des communications
**VALIDATION :** **SBA-DBF-DGRFC**
**DATE :** 2017-04-07

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP-15**

**Titre :**

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le nombre d'ETC affectés et les coûts reliés à la préparation de l'exercice d'étude des crédits budgétaires (incluant les réponses aux questions et les présences en commission parlementaire).

**Exposé et statistiques :**

Les efforts totaux liés à la préparation de l'étude des crédits 2017-2018 pour le Ministère (incluant volet Emploi et Solidarité sociale et volet Travail) sont estimés à 9,6 milliers d'heures rémunérées.

Les coûts reliés à la préparation de l'étude des crédits 2017-2018 sont estimés à 9 700 $. Ce montant exclut la masse salariale.

**SOURCE :** DGRFC
**COLLABORATION :** S. O.
**VALIDATION :** S. O.
**DATE :** 2017-03-28

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP-16**

**Titre :**

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour chacune des années 2010-2011 à 2016-2017, l'âge de ces créances (ventilé par années) et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévision pour 2017-2018.

**Exposé et statistiques :**

5 créances pour des ventes de copies de conventions collectives

| | |
|---|---|
| **Créances au 28 février 2017** | **113,23 $** |

**SOURCE :** DGRFC-DOFC-SOF
**COLLABORATION :** S. O.
**VALIDATION :** DOFC
**DATE** : 28 mars 2017

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP-17**

**Titre :**

Pour les conflits de travail recensés au Québec par le ministère du Travail, fournir pour les années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 les données suivantes :

- le nombre de conflits de travail;
- la durée moyenne de ces conflits;
- le nombre de demandes de médiation;
- le nombre de médiateurs nommés par le Ministère;
- les antécédents professionnels de ces médiateurs (carrière syndicale, patronale, fonctionnaire, professeur, avocat patronal/syndical);
- l'initiateur de la demande de médiation (syndical ou patronal ou autre);
- les coûts engendrés par ces demandes de médiation.

**Exposé et statistiques :**

| | **2016-2017[1]** |
|---|---|
| • **Nombre d'arrêts de travail (conflits)**<br>*Le deuxième nombre inclut les dossiers de compétence fédérale.* | 166/167 |
| • **Durée moyenne de ces arrêts de travail (conflits)** | 28,8 jours ouvrables<br>41,6 jours calendrier (civils) |
| • **Nombre de demandes de médiation-conciliation**<br>*La conciliation est volontaire depuis 1977, la nomination est faite sur demande d'une partie.* | 83 |
| • **Nombre de médiateurs-conciliateurs nommés par le Ministère** | 18 |

- **Initiateur de la demande de médiation**

| **Année** | **Syndical** | **Patronal** | **Demande conjointe ou nomination du Ministère** |
|---|---|---|---|
| 2016-2017[1] | 50 | 32 | 1 |

- **Les coûts engendrés par ces demandes de médiation**

  Inclus dans les dépenses globales de la Direction générale des relations du travail du Secrétariat du travail.

[1] *Données préliminaires 2016-2017 (1er avril 2016 au 28 février 2017).*

**SOURCE :** DGRT – Secrétariat du travail
**COLLABORATION :** Direction de l'information sur le travail (DIT) – Secrétariat du travail
**VALIDATION :** BSMART
**DATE :** 2017-03-31

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP-25**

**Titre :**

Concernant les avis émis par le Ministère du Travail, pour les années 2013-2014 et 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 fournir les données suivantes :

- La liste de tous les avis de non-conformité qui ne respectent pas la loi.

Le Ministère, volet Travail, n'émet pas d'avis de non-conformité.

**SOURCE :** Bureau du sous-ministre associé au Travail
**VALIDATION :**
**DATE :** 2017-04-03

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP-26**

**Titre :**

Liste et copie de toutes les recherches commandées en 2015-2016 et 2016-2017 en incluant les coûts et les appels d'offres.

**Exposé et statistiques :**

Aucune recherche n'a été commandée en 2015-2016 et 2016-2017.

**SOURCE : Direction de la recherche et de l'innovation en milieu de travail**
**COLLABORATION : Aucune**
**VALIDATION : Direction générale des politiques et de la recherche**
**DATE : 31 mars 2017**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP-27**

**Titre :**
Liste des avis demandés par le ministre ou le gouvernement au Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM) et copie des avis transmis au cours des deux dernières années en indiquant l'état des travaux en cours.

**Exposé et statistiques :**

**2016-2017**

Avis concernant une nomination à la vice-présidence de l'équité salariale de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

**Travaux en cours**

Avis complémentaire sur l'avenir des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur privé – Règlement encadrant les politiques de gestion de risques et d'achat de rentes.

Avis complémentaire sur l'avenir des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur privé – Révision du mode de calcul des valeurs de transfert.

Avis sur la modernisation de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Avis sur les dispositions de la *Loi sur les normes du travail* (LNT) relatives au harcèlement psychologique : 2e volet - médiation et dualité des recours.

Avis sur le devoir de représentation en vertu de l'article 47.2 du Code du travail.

**2015-2016**

Avis sur le fonctionnement et la gouvernance des comités paritaires - relative à la Loi sur les décrets de convention collective.

Avis concernant une nomination à la présidence du Tribunal administratif du travail.

Avis concernant une nomination à la présidence par intérim de la Commission des relations du travail (CRT).

Avis concernant une nomination à la vice-présidence à l'équité salariale de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

Avis concernant des nominations aux vice-présidences du Tribunal administratif du Travail.

Avis concernant la nomination de membres du Comité consultatif sur les normes du travail de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

Avis complémentaire concernant les travaux du CCTM sur l'avenir des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur privé – Grille déterminant le niveau de provision du fonds de stabilisation.

**SOURCE :** Comité consultatif du travail et de la main d'œuvre
**COLLABORATION :**
**VALIDATION :**
**DATE :** 2017-04-10

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP-28**

**Titre :**
Liste et copie des avis réalisés à l'initiative du CCTM au cours des deux dernières années et en cours.

**Exposé et statistiques :**

**2016-2017**

Avis sur l'adoption d'une nouvelle Politique générale du CCTM concernant les Comités des maladies professionnelles pulmonaires.

Avis sur l'adoption d'une nouvelle Politique générale du CCTM concernant la confection et la gestion de la liste des arbitres.

Aucun avis en cours.

**2015-2016**

Avis concernant la modernisation du mode de nomination des personnes aptes à exercer la fonction d'arbitre de grief et modalités relatives à la formation, à la période de mentorat et à l'inscription sur la liste des arbitres visée à l'article 77 du *Code du travail*.

Avis sur l'adoption d'une Politique générale concernant la confection et la gestion de la Liste des professionnels de la santé qui acceptent d'agir à titre de membres du Bureau d'évaluation médicale

Recommandations concernant le président du Comité des maladies professionnelles pulmonaires de Sherbrooke (CMPP)

**SOURCE :** Comité consultatif du travail et de la main d'œuvre
**COLLABORATION :**
**VALIDATION :**
**DATE :** 2017-04-10

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP-29**

**Titre :**
Nombre de plaintes traitées par le CCTM concernant les arbitres de griefs, nombre de décisions rendues et nombre de cas en délibéré au cours des deux dernières années.

**Exposé et statistiques :**

**2016-2017**

Plaintes traitées : 3
Décisions rendues : 2
Cas en délibéré : 1

**2015-2016**

Plaintes traitées : 3
Décisions rendues : 2
Cas en délibéré : 1

**SOURCE :** Comité consultatif du travail et de la main d'œuvre
**COLLABORATION :**
**VALIDATION :**
**DATE :** 2017-04-10

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP-30**

**Titre :**
Détails sur les comptes de dépenses, incluant la date, le montant de la dépense, et la nature de la dépense, de tous les membres du cabinet du Ministre, pour 2015-2016 et 2016-2017.

**Exposé et statistiques :**

Cabinet de la ministre responsable du Travail, M$^{me}$ Dominique Vien (pour la période du 1$^{er}$ avril 2016 au 28 février 2017).

Dépenses de fonction : 294,69 $

**SOURCE :** DGRFC-DBF-SBA
**COLLABORATION :** S. O.
**VALIDATION :** S. O.
**DATE :** 17 mars 2017

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP-31**

**Titre :**
Nombre d'ETC (équivalent temps complet) affectés à travers les organismes du ministère à la résolution de conflits de travail en 2014-2015, 2015-2016, ventilés par conflits en incluant les informations suivantes :

a) Parties impliquées dans le conflit;
b) Nombre d'ETC affectés à ce conflit spécifique;
c) Date de début du conflit;
d) Date de retour de fin du conflit.

Il n'y a aucun ETC du Ministère affecté à des organismes.

**SOURCE :** BSMART – Secrétariat du travail
**COLLABORATION :** DGRT
**VALIDATION :**
**DATE :** 2017-04-03

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP-32**

**Titre :**

Pour le ministère et chacun de ses organismes, le nombre d'effectifs (ETC) attitré à la gestion du Fonds vert en 2016-2017, ventilé par poste. Fournir la masse salariale totale.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour tous les ministères et organismes (Fonds vert).

**SOURCE :** Bureau du sous-ministre associé au Travail
**VALIDATION :**
**DATE :** 2017-04-03

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP-33**

**Titre :**

Pour le ministère et chacun de ses organismes, le total des sommes dépensées ou octroyées sous forme d'aides financières par l'entremise du Fonds vert en 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, ventilés par programmes inscrit dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, le cas échéant.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour tous les ministères et organismes (Fonds vert).

**SOURCE :** Bureau du sous-ministre associé au Travail
**VALIDATION :**
**DATE :** 2017-04-03

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP-34**

**Titre :**

Pour le ministère et chacun de ses organismes, la liste de tous les projets qui ont bénéficié d'une aide financière par l'entremise du Fonds vert, en 2015-2016 et 2016-2017 avec mention :

a) de la description du projet ;
b) de l'entreprise, de l'organisme ou de l'institution bénéficiaire ;
c) du programme concerné, le cas échéant ;
d) du montant déboursé ;
e) de la date du déboursement ;
f) de l'objectif poursuivi en termes de réduction des GES.

Pour chacun de ces projets fournir le cas échéant une copie de la décision rendue par le Ministère ou l'organisme, comprenant les critères de sélection et les exigences relatives.

Pour chacun de ces projets fournir le cas échéant une copie de l'évaluation du projet et des résultats obtenus, notamment en termes de réduction des GES.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour tous les ministères et organismes (Fonds vert).

**SOURCE :** Bureau du sous-ministre associé au Travail
**VALIDATION :**
**DATE :** 2017-04-03

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP-35**

**Titre :**

Pour le ministère et chacun de ses organismes, concernant la gestion du Fonds vert, fournir pour 2016-2017 :

a) Le cadre de gestion utilisé;
b) La grille d'évaluation des projets ;
c) Les objectifs poursuivis.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour tous les ministères et organismes (Fonds vert).

**SOURCE :** Bureau du sous-ministre associé au Travail
**VALIDATION :**
**DATE :** 2017-04-03

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**
**DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**RP-36**

**Titre :**

L'État d'avancement, les sommes dépensées, de chacun des grands axes (ou orientations) de la Stratégie maritime. Détail des actions entreprises, et le cas échéant des projets soutenus, par le ministère pour chacune de celles prévues au Plan d'action 2015-2020 :

1) Créer une table de concertation pour assurer une meilleure adéquation entre les besoins de main-d'œuvre qualifiée et l'offre de la formation et le soutien au développement des compétences.
2) Promouvoir les professions reliées au monde maritime et offrant de bonnes perspectives d'insertion au marché du travail.
3) Investir 15 millions de dollars pour les cinq prochaines années pour le développement des compétences de la main-d'œuvre.

Pour cette question, veuillez-vous référer au Secrétariat aux affaires maritime du ministère du Conseil exécutif.

**SOURCE :** Bureau du sous-ministre associé au Travail
**VALIDATION :**
**DATE :** 2017-04-03